

J. Martel Procurator

M 27

Arthur Allard de
Sara Lefebvre

Le six Octobre mil neuf cent deux, vu la dispense
de deux bans de mariage accordée par le Reverend
Joseph Allard Vice-Chancelier de Monseigneur
l'Evêque de Valleyfield en date du deux du
présent mois - vu aussi la publication du troisième
ban faite au prône de notre messe paroissiale
entre Arthur Allard, menuisier, fils majeur
de François Xavier Allard, rentier et de
Martine Archambault de cette paroisse d'une
part et Sara Lefebvre, fille majeure de
Gothique Lefebvre, journalier et de Martine
Rechar, aussi de cette paroisse d'autre
part, ne s'étant découvert aucun empêche-
ment, nous soussigné Vicair de cette paroisse
avons reçu leur mutuel consentement
de mariage et leur avons donné la béni-
diction nuptiale, en présence de François
Xavier Allard, père de l'époux et de Gothique Lefebvre
père de l'épouse, qui n'ont pu signer, mais les
époux et plusieurs parents ou amis ont signé avec
nous - lecture faite

- Ernest Arthur Louis Sarah Lafare
- Antoine Allard
- Joseph Fortin
- Blanche Allard
- U. Caplanke
- Bernadette Allard
- M. Allard
- Delia Lefebvre
- Maria Louise Allard
- Pimi Roy
- Rose Bernier Lefebvre
- Georgine Gagnon
- Joseph Arsenault
- Arthur Lefebvre